

## Positionner la protection fongicide sur betteraves

Betterave  
25.09.2015



### **L'éventualité d'un second traitement après le 15 août dépend des maladies présentes, de la date de récolte et de la sensibilité variétale.**

Après le 15 août, l'impact des maladies du feuillage sur le rendement des betteraves est limité.

### **Raisonner la date du second fongicide en fonction de celle de la récolte**

Si la récolte est prévue après la mi-octobre, pour des variétés peu sensibles et si de la [cercosporiose](#) ou de la [ramulariose](#) est observée, il est opportun de traiter jusqu'au 5 septembre. En culture irriguée ou en présence de pluies répétées, les maladies progresseront plus rapidement.

*Juillet 2015*

**Selon le dernier bilan de Cristal Union, des symptômes de maladies foliaires ont été signalés la semaine dernière sur 50 % des parcelles observées dans le réseau BSV, avec une prédominance de la cercosporiose (36 % des sites) et de la rouille (12 % des sites).**

### **L'observation des parcelles de betteraves pour actionner la protection fongicide**

Les précipitations enregistrées ce week-end sont hétérogènes mais associées à des températures maximales en repli, elles contribuent à une élévation globale du niveau de risque. Pour la cercosporiose, le modèle de Cristal Union établit bien une augmentation du risque infectieux liée à cet évènement climatique. En cette période charnière, l'observation de vos parcelles doit vous permettre de confirmer la nécessité d'appliquer le premier fongicide sur vos betteraves.

Les interventions doivent se faire tôt le matin. Dans les conditions actuelles de déficit hydrique il est fortement conseillé d'associer un dernier apport de Bore avec le 1er fongicide.

- Source Cristal Union -

#### **Cibles:**

Cercosporiose  
Ramulariose de la betterave